

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20230927_P_101
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « l'UFCV RHONE ALPES » pour l'organisation d'une formation approfondissement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Le Président,

N° 20230927_P_101

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

UFCV RHONE ALPES
2 place Benoit Crépu
69005 LYON

N°SIRET : 775 685 621 00499

Pour l'organisation d'une formation BAFA approfondissement.

Dates : Du 30 Octobre au 4 Novembre 2023.

Participants : GEORJON Gabrielle

Lieu : SAINT ETIENNE.

Montant : 240€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 27 Septembre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20230927-20230927_P_101-AU
Reçu le 03/10/2023

